



COMMUNE DE MEUNG-SUR-LOIRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2024

Délibération n°2024-011 : Compte-rendu des décisions du Maire (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-012 : Vote des subventions 2024 au profit des Associations (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-013 : Vote de la subvention 2024 au profit du C.C.A.S. (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-014 : Vote des taux des taxes directes locales et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (approuvée à l'unanimité, une abstention relevée).

Délibération n°2024-015 : Budget principal : reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-016 : Budget du Service de l'Eau : reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-017 : Budget de la Z.A.C. des Tertres : reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-018 : Vote du Budget primitif 2024 - Budget principal (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-019 : Vote du Budget primitif 2024 - Service de l'Eau (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-020 : Vote du Budget primitif 2024 - Z.A.C. des Tertres (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-021 : Demandes de subventions au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2024 concernant les opérations suivantes : la sécurisation des établissements scolaires, l'équipement de la Police Municipale, la vidéoprotection (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-022 : Commercialisation de la dernière phase de la Z.A.C. des Tertres : autorisation de signature des actes de vente (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-023 : Création d'une Commission « Solidarité » (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-024 : Personnel communal : créations et suppressions d'emplois permanents (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-025 : Personnel communal : création d'un emploi non permanent au Pôle Enfance Jeunesse (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-026 : Personnel communal : création d'une activité accessoire à l'Ecole de Musique (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-027 : Personnel communal : vacation pour les jurys de l'école municipale de musique (approuvée à l'unanimité).

Fait à Meung-sur-Loire, le 28 mars 2024

Le Maire,

Aurora CARO



Le Secrétaire de Séance,

Georges CAMUS